Saint Joseph - La Salle
Toulouse

CONTACTS

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

https///www.saintjosephlasalle.fr
FACEBOOK - INSTAGRAM - YOU TUBE

Pour joindre directement le primaire :
06 65 73 19 39

Chef d'établissement
Caroline Allard
allardc@lasalletoulouse.fr

Bureau d'accueil-Vie scolaire et Infirmerie
Camille de Montalembert
demontc1@lasalletoulouse.fr
06.65.73.19.39

Secrétariat
Myrtille de Beauminy
beaumim@lasalletoulouse.fr
05.62.47.71.58

CLAE Saint Joseph
clae@lasalletoulouse.fr
07.67.16.23.10

Pastorale
Aude Durroux
durroua@lasalletoulouse.fr

Les informations de scolarité de vos enfants, attestations d'assurance, certificats de scolarité, informations diverses sont accessibles sur Ecole Directe.





Comptabilité élèves
Nathalie Valat
valatn@lasalletoulouse.fr
05.62.47.71.54



PROJET ÉDUCATIF

(EXTRAIT)

L'ensemble scolaire Saint Joseph
est **un établissement catholique d'enseignement**
sous tutelle **des Frères des Écoles Chrétiennes**

Le projet éducatif de l'établissement s'inspire du Projet Éducatif Lasallien qui propose de" construire l'homme et dire Dieu ".

En fidélité à ce projet, **Saint Joseph-La Salle est attaché à une éducation :**

- **Prenant en compte toutes les dimensions de la personnalité du jeune** afin de lui permettre de mieux se connaître et d'atteindre sa propre " excellence " dans tous les domaines

- **donnant au jeune des repères** afin de lui permettre de s'ouvrir au monde, de se situer par rapport à la société qui l'entoure et de lui donner le sens de l'autre

- **une éducation se référant explicitement aux valeurs évangéliques et à la mission ecclésiale**, dans un climat de respect et de tolérance mutuelle. En effet, la référence au Christ engage une éducation au " vivre ensemble ", dans le plus grand respect de chacun, y compris de ceux qui ne partagent pas cette même référence mais qui acceptent cette orientation fondamentale de l'établissement.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet,
l'école Saint Joseph souhaite :

- **renforcer l'unité de la communauté éducative**, en favorisant concertation, dialogue, solidarité entre élèves, entre éducateurs et avec les parents d'élèves

- **Promouvoir l'autonomie et la responsabilisation de chaque jeune**, en lui donnant la parole et en soutenant ses initiatives

- **être attentif à l'épanouissement de chacun** en proposant un accompagnement personnalisé et fraternel.



Saint Joseph - La Salle
Toulouse

RÈGLES DE VIE FAMILLES

HORAIRES

Accueil du matin par le CLAE
de 7h45 à 8h15
(payant)

Accueil du soir par le CLAE
Lundi, mardi et jeudi
de 16h15 à 18h20
Vendredi de 16h15 à 18h
mercredi jusqu'à 18h.
(payant)

Pénalité de retard !

Temps de classe
de 8h30-11h30 et 13h30-16h

Temps de classe du mercredi
de 8h30-12h

PONCTUALITÉ

Respect des horaires :

Fermeture de la porte
à 8h30 et à 13h30
à 18h20 ou 18h à la fin du CLAE
Accueil des retardataires
pendant les temps de
récréation à 10h le matin
et à 15h l'après-midi.

ASSIDUITÉ

Pour une absence imprévue:

Signalement à l'accueil de la vie scolaire avant 10h00 si absence toute la journée ou avant 14h si absence l'après-midi.

Pour une absence prévue:

Information indispensable auprès du chef d'établissement.

L'inscription aux ateliers du CLAE est un engagement semestriel et n'est pas modifiable.

Départs anticipés ou prolongation de vacances non autorisés.

En conséquence aucun devoir ni travail de rattrapage ne sera donné.

RENDEZ-VOUS EXTÉRIEUR PONCTUEL

Hors suivi thérapeutique scolaire

Tout rendez-vous pris sur temps scolaire doit être justifié et entraîne un retour en classe uniquement aux horaires suivants : 10h, 11h30, 13h30 ou 15h.

ACCÈS À L'ÉCOLE

Seuls les parents des maternels sont autorisés à entrer dans l'école et à accompagner leur enfant dans leur classe.

RÈGLES DE VIE FAMILLES

Saint Joseph - La Salle
Toulouse

LIEN ÉCOLE / FAMILLE

Cahier de vie et École Directe sont à consulter régulièrement.

Le bon fonctionnement de nos rencontres est le premier signe de notre souci mutuel de faire progresser l'élève le plus efficacement possible dans l'établissement.
La confiance est la clé de notre collaboration à l'éducation de votre enfant. Nous vous en remercions.

Infos école

École Directe

Affichage à l'entrée de l'école.

Rendez-vous enseignants

École Directe

Rendez-vous direction

Secrétariat de direction.

Infos CLAE

INOE

Tableau d'affichage

PAI

Mise en place obligatoire d'un PAI pour toute prise de médicaments sur temps scolaire.
Rappel : Un PAI se renouvèle chaque année scolaire. Pour un traitement ponctuel, une autorisation sera à remplir auprès de Camille de Montalembert.
Aucun médicament ne doit circuler dans l'école, ils doivent impérativement être déposés dans le bureau de l'accueil.

POUX

Je m'engage à vérifier régulièrement la tête de mon enfant et à traiter (tête, literie...)

Saint Joseph - La Salle
Toulouse

RÈGLES DE VIE ENFANTS

LANGAGE ET ÉCOUTE

Je suis poli, j'utilise un vocabulaire adapté et je respecte mes camarades et tous les adultes.

Je suis attentif aux enfants qui sont seuls dans la cour, à la cantine. Je m'engage à avoir un comportement bienveillant.



RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE

Je respecte mon corps et mon intimité.

Je respecte l'intimité des autres et leurs corps.

J'apprends à distinguer les situations de jeux et les situations dangereuses.

Je sais donner l'alerte auprès des adultes responsables si je suis blessé ou témoin.

DANS LA COUR

Je m'engage à respecter les différents espaces de jeux dans la cour.

Si non respect de la règle, je suis mis à l'écart de la récréation 5 minutes.

Je m'engage à participer au nettoyage de la cour.



EN RANG...



Quand l'adulte frappe dans les mains, je m'engage à me ranger dans le calme.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Je ne dois pas rester seul dans une classe. Je m'engage à circuler dans les batiments uniquement avec l'accord et/ou la présence d'un adulte



RÈGLES DE VIE ENFANTS

Saint Joseph - La Salle
Toulouse

TENUE VESTIMENTAIRE

Je me présente à l'école avec une tenue adaptée à mon âge (sans tatouages éphémères, sans vernis, sans bijou), aux activités proposées et à la météo.

Je prends soin de mes affaires, toutes marquées à mon nom.

Les vêtements non récupérés seront donnés à une association à chaque début de vacances scolaires.

LES TOILETTES

Je m'engage à utiliser les toilettes seulement pour faire mes besoins, me laver les mains ou boire et à les laisser propres.

Je m'engage à être calme.

Si non respect de la règle, je suis mis à l'écart de la récréation 5 minutes.

MATÉRIEL ET LOCAUX

Je m'engage à respecter le matériel, les locaux, le mobilier et les diverses installations mises à disposition.

Si dégradations, nettoyage par l'élève des locaux dégradés.



SORTIES SCOLAIRES

Je m'engage à porter le foulard de l'école et/ou l'étiquette autour du cou comme signe distinctif, à me déplacer en rang en respectant les règles de sécurité et en suivant les consignes données par les adultes accompagnants.

Si non respect de la règle, je peux être privé de la prochaine sortie.



JOUETS

Les jouets de la maison ne sont pas autorisés !

Saint Joseph - La Salle
Toulouse

⚠ SÉCURITÉ

Les élèves doivent respecter les procédures de mise en sécurité en cas d'alertes, conformément aux consignes données et appliquées lors des exercices d'entraînement
(exercice d'incendie, Plan Particulier de Mise en Sûreté)

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ EN CAS DE RISQUE MAJEUR

Types de risques majeurs

Les risques majeurs sont regroupés en 3 familles,
l'établissement est concerné par chacune d'elles :
- Risques naturels liés à la météo type tempête, vent violent
- Risques technologiques : risque nucléaire lié à la centrale de Golfech...
- Risques liés au transport de marchandises dangereuses



L'alerte

- Alerte et fin d'alerte En cas de risque, l'alerte est déclenchée par le Préfet, par le maire ou directement par le Chef d'établissement.
- France Inter est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.
- Le déroulement du plan de crise est coordonné par le directeur ou le Chef d'établissement qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées ; il rend compte aux autorités.

La mise en sûreté

Moyens matériels : Dans chaque lieu stratégique une Malette de Première Urgence est à disposition. Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours dans l'attente de la fin d'alerte.

Moyens humains : Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

RAPPEL DES CONSIGNES AUX ÉLÈVES

Si vous entendez le signal sonore de mise à l'abri NE SORTEZ PAS

Abritez-vous dans un bâtiment, écoutez et respectez les consignes des adultes.

- PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O2) et une montée de température désagréable.

- AIDEZ VOS CAMARADES si besoin

Transmettez sans retard aux adultes toute anomalie constatée.
Proposez vos services auprès de l'adulte présent pour faciliter la mise en sécurité de tous. La réussite de ce plan dépend de votre civisme.
Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.

SÉCURITÉ ⚠

Saint Joseph - La Salle
Toulouse

CONSIGNES AUX PARENTS

Les bons réflexes en cas d'accident majeur nécessitent la mise en sûreté, dès que vous prenez connaissance de la situation de crise :

- NE SORTEZ PAS

- NE TÉLÉPHONEZ PAS éteignez vos portables afin de laisser libre le réseau pour les services de secours. Toutes les informations et le suivi de la situation sont disponibles de façon officielle sur: France Inter 88.10.
Prévoyez un récepteur à piles.

- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOTRE ENFANT vous mettriez votre vie et celle de votre enfant en danger, vous gêneriez les déplacements des services de secours.

Protégez-vous, l'établissement Protège Votre enfant.

Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.

À .....le.....

Signature de l'élève précédée de la mention " Lu et approuvé "

Signature des responsables légaux précédée de la mention " Lu et approuvé "

INFORMATIONS PRATIQUES

Saint Joseph - La Salle
Toulouse



CONGÉS

Vacances de la Toussaint : du samedi 17/10/2026 au lundi 2/11/2026
Vacances de Noël : du samedi 19/12/2026 au lundi 4/01/2027
Vacances d'hiver : du samedi 06/02/2027 au lundi 22/02/2027
Vacances de printemps : du samedi 03/04/2027 au lundi 19/04/2027

PONTS

Pont de l'Ascension : du jeudi 06/05/2027 au lundi 10/05/2027 Lundi de Pentecôte : lundi 17/05/2027

À midi ou le soir, si je pars avec une autre personne que mes parents ou la personne qui m'accompagne habituellement, mes parents remplissent le billet :

"Demande de sortie exceptionnelle"

et je le dépose à l'Accueil dès mon arrivée à l'école le matin.

